



## **La Sidech vue par le Cadev**

*Compilation de l'ensemble des rapports sur SIDECH S.A. du Cadev  
depuis février 2001*

[www.ecolovlv.be](http://www.ecolovlv.be)

## 1. Table des matières

<b>1.</b>	<b><u>TABLE DES MATIÈRES</u></b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b><u>JUIN 2001 : LE CADEV REND VISITE À LA SIDECH</u></b>	<b>3</b>
<b>4.</b>	<b><u>JANVIER 2002 : LA SIDECH VEUT RASSURER</u></b>	<b>4</b>
<b>5.</b>	<b><u>JUIN 2004 : COURRIER DES LECTEURS – L’AVIS DE RIVERAINS DE LA SIDECH</u></b>	<b>6</b>
<b>6.</b>	<b><u>SEPTEMBRE 2005 : LA SIDECH AMÉLIORE SON ENVIRONNEMENT</u></b>	<b>7</b>
<b>7.</b>	<b><u>SEPTEMBRE 2006 : LA SIDECH À SURVEILLER</u></b>	<b>8</b>
<b>8.</b>	<b><u>FÉVRIER 2007 : LE POINT SUR LA SIDECH</u></b>	<b>8</b>
<b>9.</b>	<b><u>LA POSITION ACTUELLE DU CADEV</u></b>	<b>10</b>

## 2. Introduction

Le Cadev (Comité d'Action pour la Défense de l'Environnement) est une A.S.B.L créée en 1988 qui se donne pour but de défendre l'environnement, la santé et la qualité de vie des citoyens de la commune de Villers-la-Ville. L'organisation ne relève d'aucun parti politique et est financé par les cotisations de ses membres ainsi que par les recettes de ses activités propres. L'association publie également un bulletin semestriel afin de tenir ses membres informés de son action.

Le dossier qui suit est constitué d'un conglomérat d'articles issus des bulletins disponibles en ligne du Cadev. Ces publications, mises en ligne depuis février 2001, sont accessibles à tout un chacun sur le portail de l'association<sup>1</sup>. Les articles sont repris ici en ordre chronologique. Le but de ce dossier n'est autre que de regrouper une information autrement éparse. Aucune modification de fond n'a été apportée aux lignes qui suivent.

## 3. Juin 2001 : le Cadev rend visite à la Sidech

Située à quelques pas de la gare de Tilly, la Sidech, premier producteur mondial de bismuth, extrait le précieux métal à partir du plomb. Face au plomb, le bismuth présente l'avantage d'une faible toxicité pour des propriétés mécaniques similaires, ce qui le désigne malgré son prix élevé comme substitut de choix dans de nombreuses applications.

La toxicité du plomb, un produit secondaire pour l'entreprise, n'est un secret pour personne. Il est donc important de se préoccuper de la santé du personnel de l'usine mais aussi des retombées sur l'environnement. Le personnel de la Sidech, une soixantaine de personnes, bénéficie d'un suivi médical régulier. D'après la direction, les résultats des analyses sont conformes aux normes et sont même meilleurs que pour les personnes exposées aux pollutions des grandes villes.

Pour les riverains, le risque de pollution vient de l'air (via les fumées et retombées de poussières) et du rejet des eaux de lavage. Les cheminées sont bien entendu équipées de

---

<sup>1</sup> <http://membres.lycos.fr/cadev>

filtres ; bientôt une nouvelle station d'épuration sera mise en place après l'enquête commodo - incommodo qui vient de se dérouler. Ces dernières années, la Sidech a revu son procédé de fabrication pour diminuer la quantité de déchets produits et réduire le coût de plus en plus élevé de leur élimination. Le nouveau procédé a eu pour heureux effet d'abaisser le coût de fabrication et de se révéler moins polluant.

Les riverains les plus proches se sont souvent plaints des nuisances sonores. Une bonne nouvelle pour eux : le travail du week-end sera bientôt supprimé en raison du surcoût que cela représente pour l'entreprise. La nuisance persistera bien en semaine tant que de nouveaux efforts n'auront pas été réalisés en matière d'insonorisation et que toutes les procédures ne seront pas respectées (une porte extérieure était grande ouverte pendant notre visite...).

Il a été convenu entre la direction de la Sidech et le Cadev de se revoir régulièrement.

#### **4. Janvier 2002 : La Sidech veut rassurer**

##### ***L'usine classée Seveso 2***

Selon les normes de la directive européenne concernant les entreprises chimiques, la Sidech vient d'être classée Seveso 2. Pour mémoire, la Sidech extrait les faibles quantités de bismuth présentes dans le plomb. Les procédés appliqués par l'entreprise nécessitent l'utilisation de diverses substances dont certaines sont toxiques (notamment le plomb, bien sûr, mais aussi le chlore et certains acides).

De quoi craindre chez nous un accident majeur ? M. Raskin, le directeur, se veut rassurant.

La directive a pour objectif d'améliorer la protection dans l'ensemble de l'Union Européenne, de prévenir les accidents industriels majeurs impliquant des substances dangereuses et de limiter les conséquences d'éventuels accidents pour l'homme et l'environnement. Elle établit une liste des substances dangereuses (toxiques, explosives, inflammables) et impose aux entreprises qui utilisent, stockent ou produisent de telles substances de se faire connaître, de mettre en place une politique de prévention des

accidents et de rédiger un plan d'urgence à appliquer en cas d'accident. Pour chacune des substances citées, deux valeurs seuil sont définies. La directive, partant du principe que le risque d'accident augmente avec la quantité des substances dangereuses, impose des obligations plus strictes aux entreprises dépassant la seconde valeur seuil.

La Sidech, de par les substances qu'elle gère et les quantités respectives de ces substances, tombe sous le coup de cette directive en tant que "petite Seveso" (entreprise gérant des quantités de substances dangereuses situées au-delà du premier seuil mais en deçà du second) et doit, en conséquence, se plier à ces obligations. Outre les obligations citées ci-dessus, les entreprises classées "Seveso" sont soumises à une taxe servant de garantie/assurance due à la Région wallonne.

Cette directive n'aura pas un impact majeur sur les activités de la Sidech. "La nature et les quantités de produits présents dans l'entreprise sont sensiblement restés les mêmes depuis 40 ans", nous affirme M. Raskin. Cependant, la directive aura pour conséquence certains aménagements, comme par exemple la réduction de neuf à six le nombre de containers de chlore présents sur le site.

### ***Une nouvelle station d'épuration des eaux***

Une mesure de protection du Gentissart ? La Sidech est en train de construire une nouvelle station d'épuration qui remplacera les deux bassins de décantation qui ont jusqu'à présent rempli cette fonction. Ces bassins situés en bordure du Gentissart représentent un risque de pollution en cas de débordement. La nouvelle station devra traiter la totalité des eaux usées et interviendra aussi comme élément de sécurité en cas d'accident. Les bassins de décantation, quant à eux, seront reconvertis en bassins d'orage. Bonne nouvelle, donc puisque cette initiative permettra d'éliminer un risque dont les conséquences font froid dans le dos.

### ***Un troisième four et des filtres***

Une réduction sensible des émanations de poussières toxiques ? Une demande d'autorisation pour la construction d'un troisième four a été introduite. "Il ne s'agit pas de produire plus mais de pouvoir répartir la production sur trois fours". L'avantage serait de pouvoir réduire ou éliminer le travail de week-end (de cela, les riverains ne se plaindront pas) et de pouvoir procéder aux entretiens des fours dans de meilleures conditions.

Selon la direction, "le dossier a été soigné pour avoir toutes les chances d'être accepté". En effet, les filtres actuellement "aux normes" (soit 5 mg/m<sup>3</sup>) seraient remplacés par des filtres permettant de réduire les émissions de poussières à 0.5 mg/m<sup>3</sup> et, à terme, à 0.005 mg/m<sup>3</sup>. Comme il s'agit de poussières polluantes (la matière première reste le plomb, ne l'oublions pas), le Cadev insiste pour que de tels filtres soient effectivement mis en place, et ce, au plus vite. Le projet prévoit également un équipement de contrôle permanent avec enregistrement, alors qu'actuellement les contrôles ne sont que ponctuels. Cela devrait permettre d'intervenir beaucoup plus rapidement en cas de défaillance des filtres, par exemple.

### **5. Juin 2004 : Courrier des lecteurs – l'avis de riverains de la Sidech**

« Ces dernières années, les riverains de l'usine de Tilly ont heureusement constaté quelques améliorations : le bruit lancinant qui était devenu omniprésent après l'installation des nouveaux fours a diminué, des arbres ont été plantés qui dissimulent en été la laideur du site et une station d'épuration des eaux a été mise en service. Cependant, il faut bien constater que toutes les nuisances n'ont pas disparu pour autant ! Si le bruit a diminué, il est encore présent, de nuit comme de jour. L'éclairage intense des bâtiments et des parkings est particulièrement gênant la nuit et en hiver... Nombreux sont les habitants de Tilly qui s'interrogent sur la nature et la nocivité éventuelle des fumées tantôt noires tantôt jaunes qui s'échappent régulièrement des cheminées. Et même si les odeurs (de soufre ? de chlore ?) sont moins fréquentes qu'auparavant, elles ne sont cependant pas rares ! D'autres questions subsistent : quelle est la nature des montagnes de déchets noirâtres que l'on peut voir depuis la rue du Bosquet ? Où s'arrêtera l'extension de la Sidech ? En effet l'usine s'étend d'année en année... Quelles sont les mesures prévues en cas d'accident ? (la Sidech est classée Seveso II, ne l'oublions pas !) L'eau du Ry de Gentissart, la terre de nos jardins, nos légumes et nos fruits ne subissent-ils pas une pollution excessive ? Nous sommes conscients des avantages économiques apportés par la Sidech à la région, cependant nous restons vigilants...».

*Le Cadev, pour sa part, s'engage à interroger l'entreprise à propos des questions posées et vous tiendra au courant des explications fournies dans son prochain bulletin.*

## 6. Septembre 2005 : La Sidech améliore son environnement

Au printemps dernier, le Cadev a rendu visite à la Sidech pour poser toutes les questions qui turlupinent les riverains de cette usine en pleine expansion au coeur du village de Tilly. Pour rappel, la Sidech est le premier producteur mondial de bismuth, un métal lourd utilisé en pharmacie, en cosmétique, en peinture, et dans d'autres applications. Ce métal non toxique remplace avantageusement le plomb dans de nombreux domaines comme les plombs de chasse par exemple.

Cependant les riverains s'inquiètent de l'apparition sporadique de fumées tantôt jaunes, tantôt noires et de l'expansion des bâtiments de cette usine classée "Petit Seveso".

L'administrateur délégué et son équipe nous ont aimablement accueillis dans les bureaux et sur les lieux de production. Suite à cette visite qui s'est tenue en février dernier, l'administration de l'usine s'est montrée compréhensive vis-à-vis des craintes en tous genres et s'engage à quelques améliorations et éclaircissements qui feront sûrement plaisir aux habitants de Tilly.

Nous pouvons retenir de cette visite que les bâtiments de l'usine ne s'étendront pas davantage mais que les vieux hangars seront détruits pour être remplacés par des neufs.

Le terrain situé entre les rues du Bosquet et de la Gare restera en l'état, sauf pour la partie aménagée en sentier communal et qui sera dévié pour contourner le parking de la Sidech afin de mener à la gare.

Le ventilateur de la cheminée principale sera isolé acoustiquement, ainsi que le hall de production, ce qui réduira sensiblement les nuisances sonores.

Des arbres seront plantés pour servir d'écran visuel en direction de la rue du Bosquet et l'éclairage agressif du parking a déjà été dévié.

Et enfin, les tonnes de déchets amoncelés le long de la voie de chemin de fer ne seront bientôt plus qu'un mauvais et vilain souvenir !

La direction de la Sidech tient également à préciser que les fumées jaunes ou noires qui s'échappent de temps en temps ne sont absolument pas toxiques et provenaient de pannes auxquelles on a remédié depuis.

Bref, rien que des bonnes nouvelles ! Espérons que l'avenir nous confortera dans notre optimisme !

### **7. Septembre 2006 : La Sidech à surveiller**

Suite à une demande d'extension de l'usine, une délégation du Cadev a organisé une rencontre avec les responsables de l'entreprise. La demande d'agrandissement vise la construction d'un nouvel entrepôt le long de la voie de chemin de fer pour regrouper divers stocks: des matières premières, des produits finis et semi-finis et des déchets.

Trois nouveaux fours d'oxydation du bismuth seront aussi ajoutés à ceux déjà en fonction depuis 1993. La Sidech se tourne actuellement vers une plus grande production de sel de bismuth seul. Cette activité est moins polluante que celle du sel de bismuth-plomb car ne nécessitant plus d'emploi de chlore et ne rejetant plus de plomb.

Nous avons fait remarquer que des fumées jaunes s'échappaient régulièrement d'une des cheminées et avons relayé les craintes des riverains à cet égard. La Sidech reconnaît que ces fumées dépassent les normes autorisées en terme NOx (oxyde d'azote) et que la pollution est avérée. La société s'est engagée à remédier à ce problème dans les plus brefs délais (fin octobre). Nous les reverrons à ce moment pour assurer le suivi.

Rappelons que la Sidech est reprise dans la directive européenne Seveso (petit risque). Un plan de sécurité pour les riverains est déposé à la commune. La direction nous a certifié qu'il n'y avait aucun risque d'explosion à craindre. Cependant, il nous semble important que des exercices d'alerte et/ou des séances d'information impliquant les riverains aient lieu au moins une fois par an.

### **8. Février 2007 : Le point sur la Sidech**

À Tilly, notre association reste régulièrement en contact avec la SIDECH (Société Industrielle de Chimie), société classée petit Seveso. Voici un bref compte-rendu des dernières informations.

Suite aux nombreuses plaintes des riverains lors de l'enquête publique concernant l'agrandissement de l'entreprise (nouveaux fours, nouveau hall de stockage), une délégation du conseil communal s'est rendue sur place. À cette occasion, une réunion d'information conjointe (Commune - Sidech) a été promise aux riverains; elle devrait avoir lieu en février.

De son côté, la Région wallonne a décidé durant le mois d'octobre de mener un audit avec l'aide de l'université de Mons à propos des risques potentiels sur le site de l'usine.

Les conclusions étant attendues pour la fin janvier, nous avons d'ores et déjà pris rendez-vous début février pour en discuter avec la direction.

L'incendie du 10 janvier dernier démontre en suffisance qu'en tout cas, le risque zéro n'existe pas. L'arrivée des pompiers 25 minutes plus tard justifie l'installation d'un poste de secours avancé dans la commune pour diminuer ce délai d'intervention excessif. Consciente du problème, la Sidech avait d'ailleurs déjà proposé dans le passé de mettre gracieusement un terrain à disposition; les discussions sont toujours en cours.

La société tente toujours de remédier aux excès de rejet de Nox (oxyde d'azote). Le problème des fumées jaunes observées par les voisins devrait dès lors être mieux contrôlé. Un système de refroidissement des fumées sera prochainement installé. La Sidech signale également que différents paramètres sont contrôlés plusieurs fois par jour. Espérons l'efficacité de ces contrôles.

Elle nous informe que la réalisation d'un plan d'urgence externe incombe à la commune.

Le charroi routier de la rue de la Station est en nette diminution depuis quelques années. Ce phénomène risque pourtant de s'inverser avec la construction des fours supplémentaires. Ce charroi est de type ADR : transport de marchandises dangereuses par route. Dans cette même rue, la société a demandé à la commune une limitation de vitesse à 30km/h. Cette dernière planifie également l'installation d'un interphone à la grille pour éviter les désagréments actuels (coups de klaxon).

Depuis 2003, une station d'épuration remplace les anciens bassins de décantation qui se jettent dans le ry derrière la Sidech. Les boues qui s'y trouvent seront traitées par une firme spécialisée en mars prochain.

## 9. La position actuelle du Cadev

- a) Le Cadev est conscient qu'il ne peut y avoir quelque activité économique sans nuisances.
- b) Toutefois, il importe de les réduire au maximum. Dans le cas de l'usine de la Sidech, c'est principalement du bruit dont se plaignaient jusqu'à présent les riverains.
- c) Le Cadev se réjouit du niveau d'ouverture et de collaboration de la part des gestionnaires de l'entreprise. Sur base de la concertation et de propositions constructives, une série de mesures techniques ont été prises qui ont permis d'obtenir une réduction sensible des nuisances.
- d) Le Cadev demande à être informé chaque fois qu'une activité économique a des répercussions environnementales.